

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Les collines en arrière plan



La citadelle

*L'enceinte,
la porte Saint-Jacques*

La trame des maisons

Le paysage bâti dans la plaine

Photographie : Atelier Lavigne

Etude de délimitation du Site patrimonial remarquable et Périmètres délimités des abords

Présentation publique

11 mai 2022

Ordre du jour

1. La démarche et les deux outils : SPR et PDA
2. Les nombreuses protections au titre du patrimoine et des paysages
3. Les composantes du site : les intérêts et enjeux
4. Les propositions de délimitations

1. La démarche et les deux outils : SPR et PDA



Des objectifs partagés

L'objectif de l'étude, définir les périmètres :

- d'un Site Patrimonial Remarquable: un outil de reconnaissance et de protection **du secteur à valeur patrimoniale remarquable**
- de protection des abords des Monuments Historiques en considération du site.

Des objectifs partagés par la commune, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, l'UDAP et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.



Le site patrimonial remarquable (SPR)

LOI LCap Article L631-1

Créé par [LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 75](#)

Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur.

Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables a le caractère de servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel. Les sites patrimoniaux remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne.

Une fois la procédure de délimitation achevée, un document de gestion, posant les règles applicables dans le périmètre SPR, sera élaboré .

Le périmètre délimité des abords (PDA)

LOI LCap Articles L.621-30 et L.621-32 portant sur les « abords » et R.621-92 à R.621-95

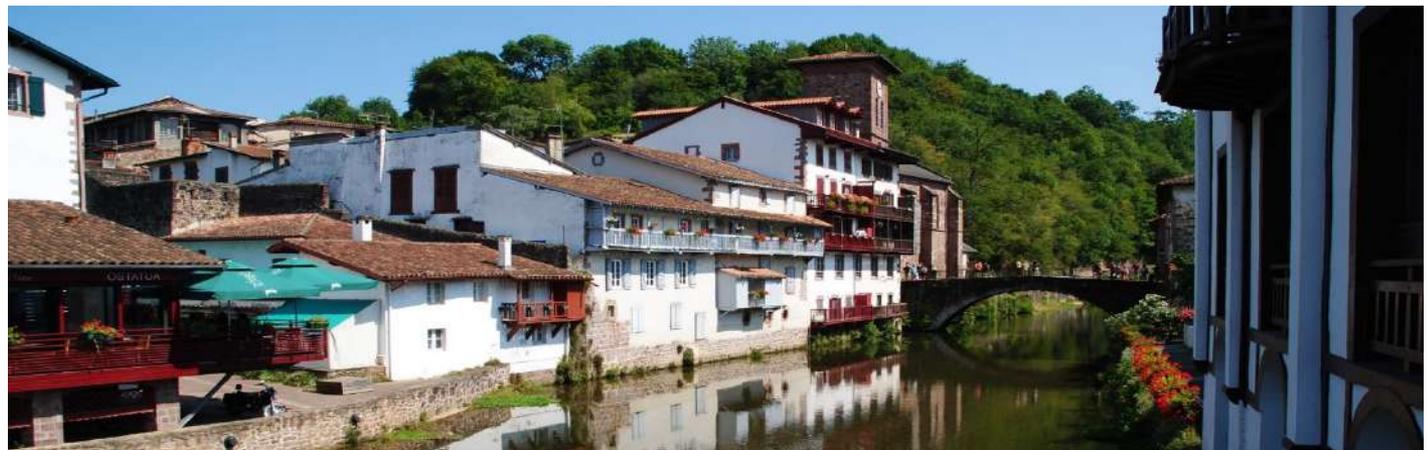
Créé par [LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 75](#)

Le périmètre de protection délimité des abords (PDA) introduit par la loi « Liberté de la création à l'architecture et au patrimoine » du 7 juillet 2016, est une servitude d'utilité publique visant à limiter les « abords des monuments historiques » aux espaces les plus intéressants au plan patrimonial et qui participent réellement de l'environnement du monument.

Il se substitue aux périmètres « classiques » de protection de 500 mètres.

A l'initiative de l'architecte des bâtiments de France (ABF) ou d'une collectivité, la création du PDA peut se faire à tout moment, autour d'un monument historique classé ou inscrit.

Un PDA peut être commun à plusieurs monuments historiques.



Les principales étapes des délimitations

Phase 1 – Diagnostics et enjeux : **Automne 2021-début 2022**

Phase 2 – concertation avec le public : réunion publique **mai 2022**

Phase 3 – restitution des études et plans de délimitation : **Juin 2022**

Phase 4 - Commission nationale du patrimoine et de l'architecture : **Fin 2022 (prévisionnel)**

Phase 5 – Enquête publique: **1^{er} trimestre 2023 (prévisionnel)**

Phase 6 – Création du Site patrimonial remarquable par arrêté ministériel et création du Périmètre délimité des abords par arrêté du Préfet de région: **fin 2023-début 2024**

Etapas suivantes:

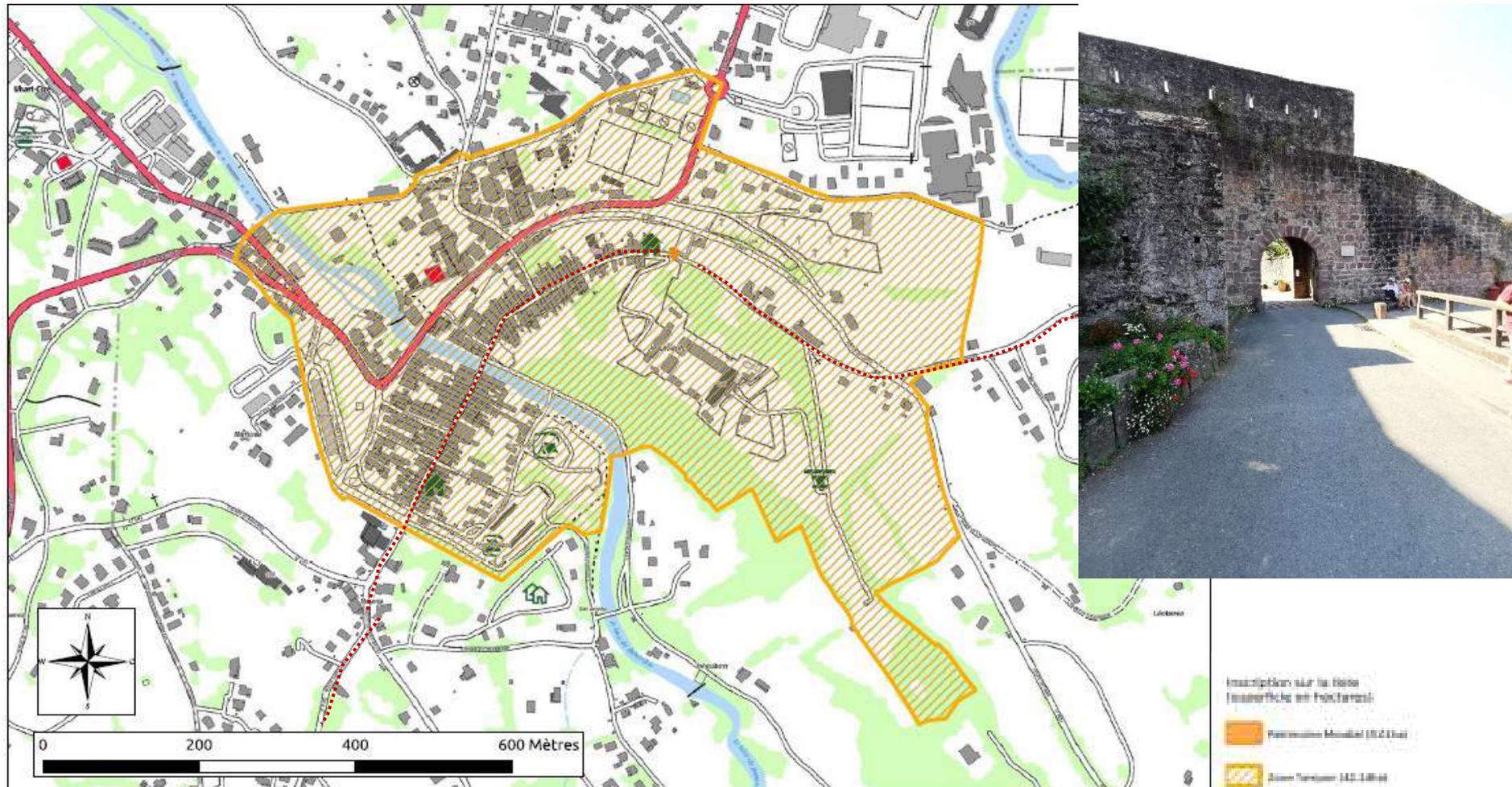
- Création de la Commission locale du Site patrimonial remarquable: instance de suivi du SPR
- Elaboration du document de gestion posant les règles applicables sur le SPR

A historical map of Saint-Jean-Pied-de-Port, France, showing the town and its fortifications. The map is drawn in black ink on a light-colored background. The town is depicted with a grid of streets and buildings, many of which are highlighted in pink. A prominent fortification, the Citadelle de St-Jean, is shown in the upper right quadrant, with a complex, multi-towered structure. A river flows through the town, and a road leads to the citadelle. A compass rose is located in the lower right quadrant. The map is titled "Plan de la Ville & Citadelle de St-Jean Pied de port" in the bottom left corner.

2. Les nombreuses protections au titre du patrimoine et des paysages

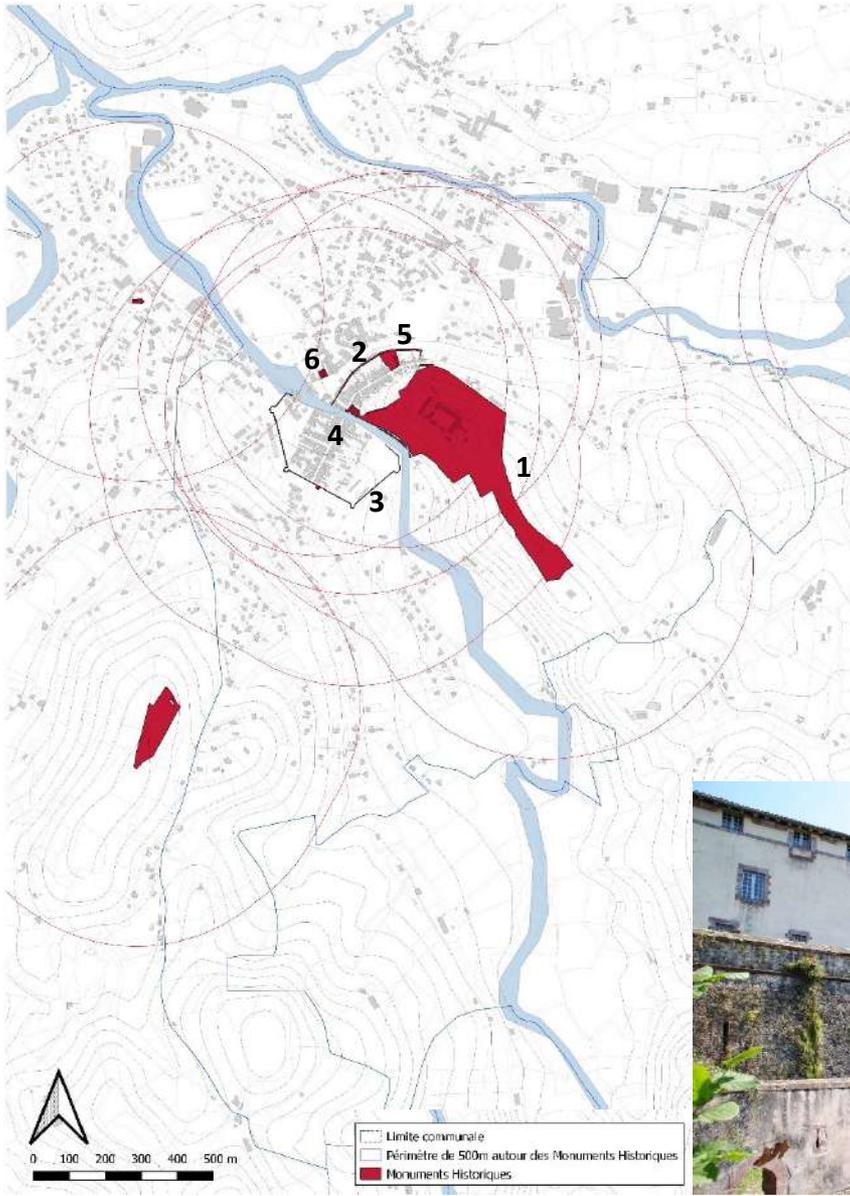
L'inscription au patrimoine mondial

La porte Saint Jacques, bien inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » en 1998. (71 monuments et 7 tronçons de sentier)



Le périmètre du bien et sa zone tampon proposée (non validée) au dernier comité du bien en juillet 2021

Un patrimoine architectural reconnu



Les monuments historiques

1 Citadelle et sa redoute de Gastelumendy

Classées Monument Historique par arrêté du 22/01/1963.

2 Muraille de la ville haute

Dont porte Saint-Jacques, classée Monument Historique par arrêté du 02/12/1986.

3 Muraille du faubourg d'Espagne

Classée Monument Historique par arrêté du 02/12/1986.

4 Église paroissiale de l'Assomption de la Vierge

Inscrite Monument Historique par arrêté du 19/05/1925

5 Prison dite des Evêques

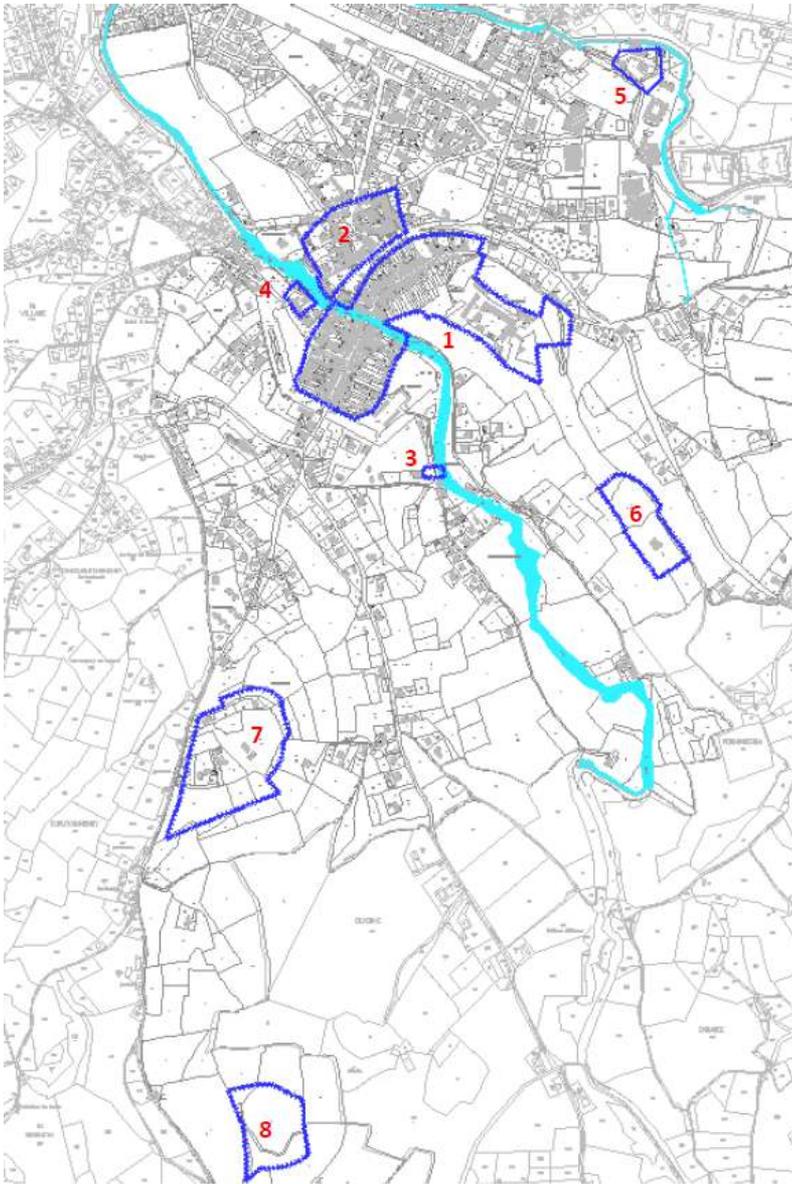
Inscrite Monument Historique par arrêté du 14/01/1941

6 Maison dite Mansart actuellement hôtel de ville

Inscrite Monument Historique par arrêté du 27/06/1934.



Le patrimoine archéologique

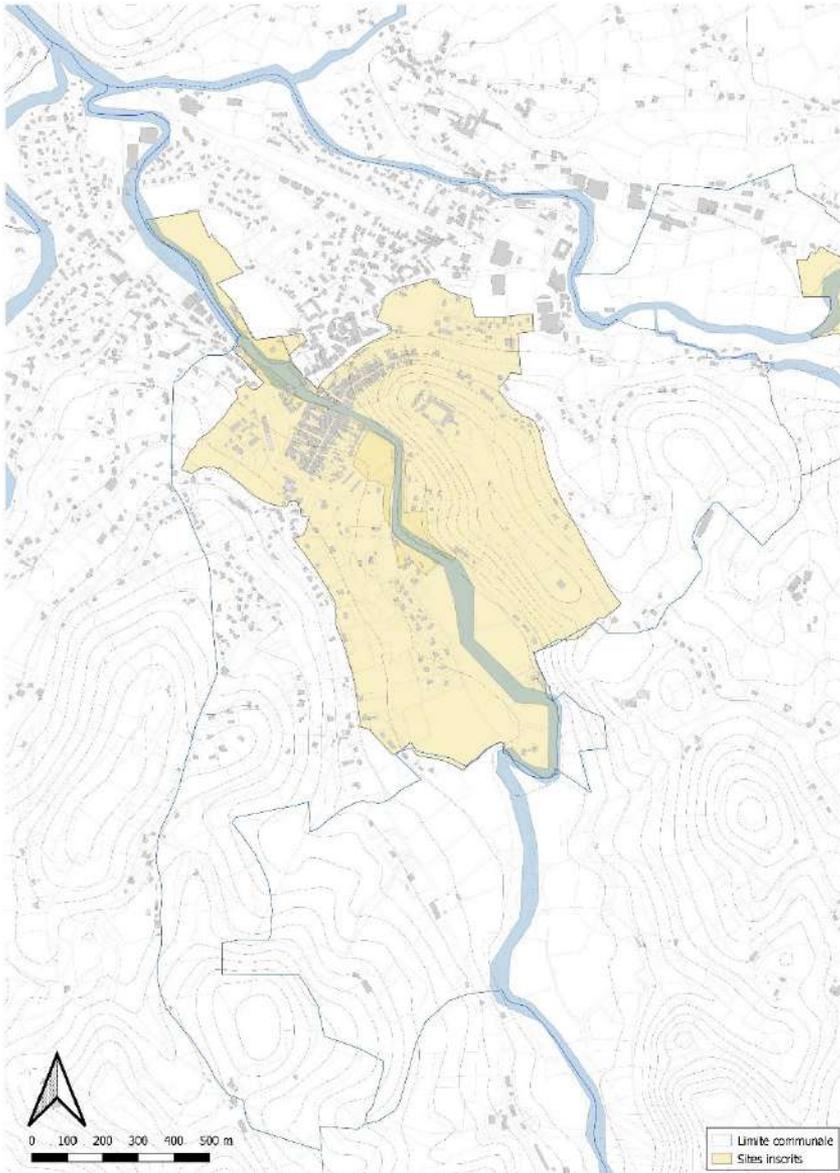


Sur la commune le Service régional d'archéologie mentionne les zones suivantes :

Liste des zones sensibles :

- 1) Citadelle, Chapelle St-Jacques, Ville haute, Quartier St-Michel : fortifications et bourg médiéval et moderne
- 2) Quartier d'Ugange : église et cimetière Ste-Eulalie, Moyen Age, habitat, Haut Moyen Age, et moulin
- 3) Le pont Romain : pont Moyen Age – période récente
- 4) Moulin d'Uhart : moulin, Moyen Age – période moderne
- 5) Moulin de Larréa : moulin, moyen Age – période moderne
- 6) La citadelle : enceinte protohistorique
- 7) Redoute d'Ithurburua
- 8) Redoute d'Antonenea.

Le patrimoine paysager et naturel



Les sites inscrits

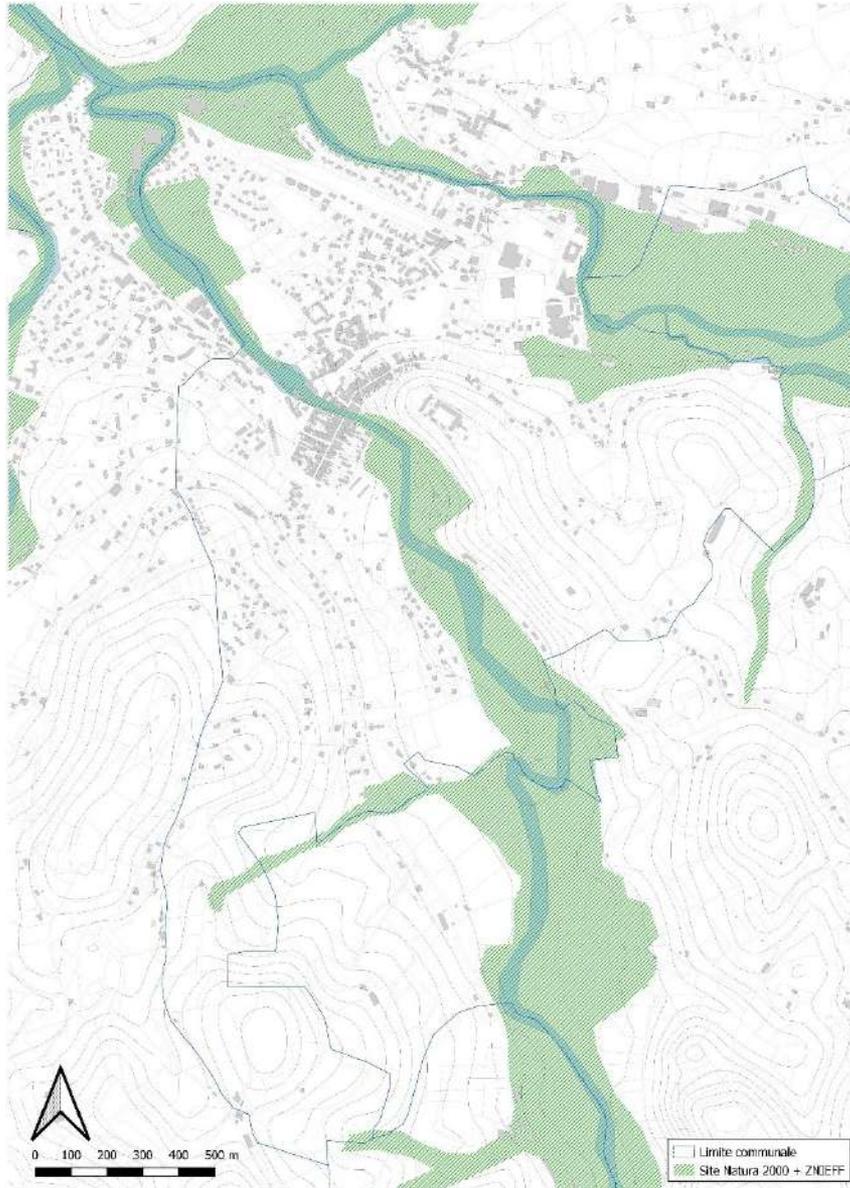
Site inscrit Rives de la Nive : 18/01/1935

Site inscrit ville de Saint-Jean-Pied de Port

Décret en date du 29/01/1944 – superficie de 95,4793 ha



Les protections environnementales

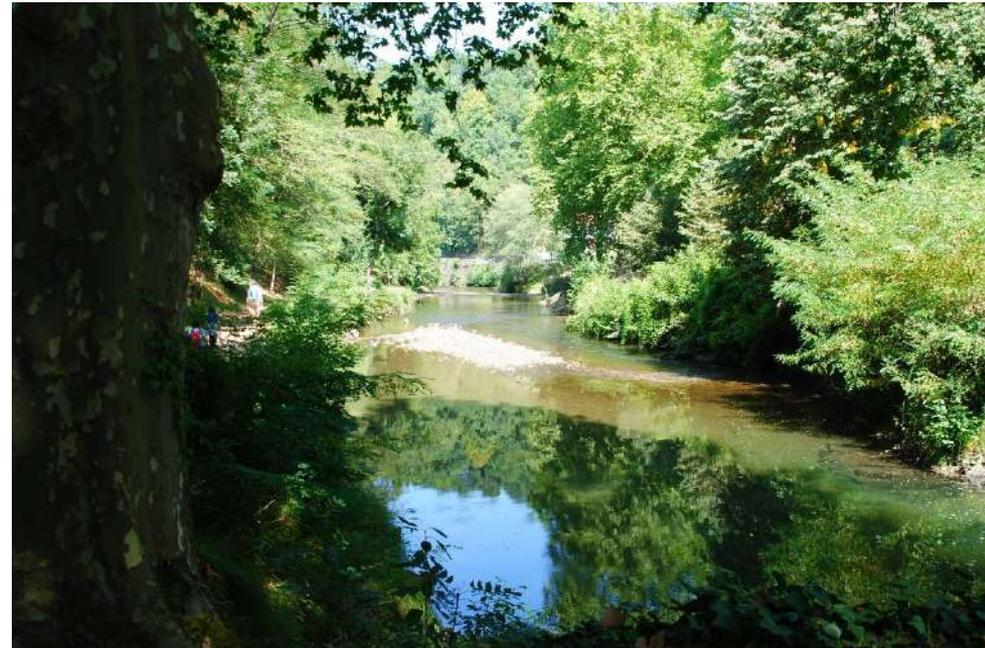


Zone Natura 2000

Directive habitat

Inventaires ZNIEFF de type II

Les zones naturelles d'intérêt
écologique, faunistique et floristique



L'étude d'inventaire des maisons

2003 Association les amis de la Vieille Navarre (Amaïa Legaz)

N°	22	date de la fiche	17-juin-03
auteur	A. LEGAZ		
Commune	Saint-Jean-Pied-de-Port		
rue	d'Espagne	n° dans la rue	30
section cadastrale	B1	n° de parcelle	454 ? 03 ?
nom de la maison	Pétre		
occupation actuelle	habitation		
noms anciens	Salaberria (cadastre napoléonien)	dates connues	1758
n° parcelle au cadastre napoléonien	B173		
occupation antérieure			
documents référents connus	comparaison avec le cadastre napoléonien : bâtiment rectangulaire comme actuellement.		
notes historiques	maison natale du colonel Jean Pétre (1896-1959), grand officier de la Légion d'Honneur, héros de la Résistance cadastre napoléonien : propriétaire = Jean-Baptiste Casenave desservant à Anhaux		
aspect général du bâtiment	belle maison de ville homogène et harmonieuse soin esthétique évident angle orné d'une petite trompe sur une pierre du chaînage et formant un léger débord / 5 premières assises. La maison fait pignon sur la rue de la Fontaine, perpendiculaire à la rue d'Espagne		

Façade sur rue		Façade sur jardin ou latérale N° 22	
façade		façade	implantation des baies aléatoire
niveaux	R+1	niveaux	R+3
travées	2	travées	3 ?
appareillage	/	appareillage	
chaînage	grès rose, harpé	chaînage	id
revêtement	enduit blanc	revêtement	id
Portes			
nombre	1	nombre	1
types	bois, 1 battant, très belle ferronnerie, heurtoir, poignée, serrure, clous en lauburu, fer forgé dans couverture au-dessus porte	types	porte-fenêtre, encadrement en pierres taillées
Fenêtres			variées, à la française, grilles en fer forgé dont certaines ont même décor qu'au-dessus de la porte de la façade avant
types	en RDC, 1 à meneau central de pierre	types	
encadrement	grès rose, appuis et linteaux d'un seul tenant, linteau RDC orné : rosaces, clés, lauburu	encadrement	bois, pierre
couleur		couleur	grises
Volets			
nature	plein, 2 battants, pliants, à lattes avec ferronnerie noire, petites planches	nature	
couleur	rouge	couleur	
Charpente			plaqué, décor au pignon rappelle frise façade av
avant-toit	très saillant, lisse, décor de demi-boules et frise tréflée + motifs pendants	avant-toit	
Pans de bois		type des pans	
type de pans		chevrons de porte-à-faux	
chevrons de porte-à-faux	/	remplissage	
remplissage	/	couleur	
couleur	/	décor	
décor	/	balcon	
balcons	/		
Couverture			
nature	tuile canal	nature	
souches	1	souches	3
verrières	/	verrières	
cour	/		

- Des informations historiques, datations à réutiliser dans le cadre du document de gestion
- Une description et intérêt à réévaluer

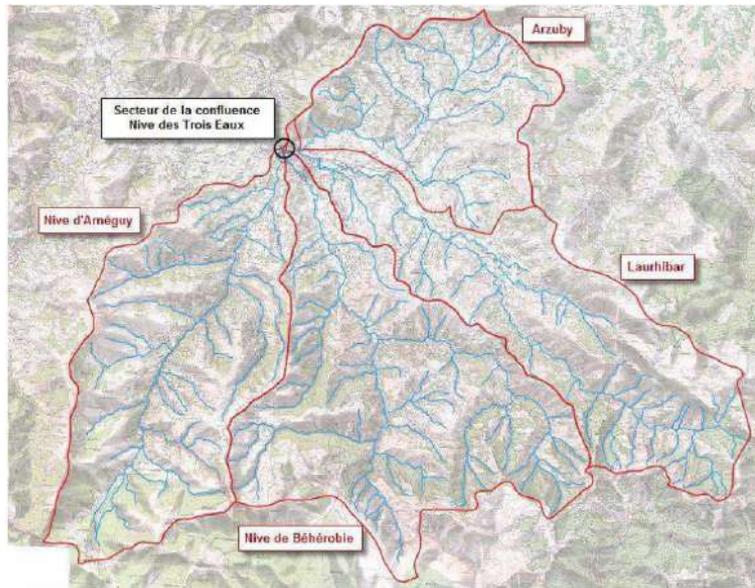
3. Les composantes du site : les intérêts et enjeux



Une ville à la confluence des rivières



Carte de Cassini XVIII^e siècle, rivières, routes et chemins



Principaux bassins versants du secteur, extrait RP PPRi

Une implantation stratégique à l'origine de la ville :

- Une ville implantée à la confluence de 5 rivières autorisant une concentration des franchissements (5 ponts sur la Nive) Nive de Béhérobie, Laurhibar
- L'implantation de moulins royaux

Plan de ville de 1776, Archives communales

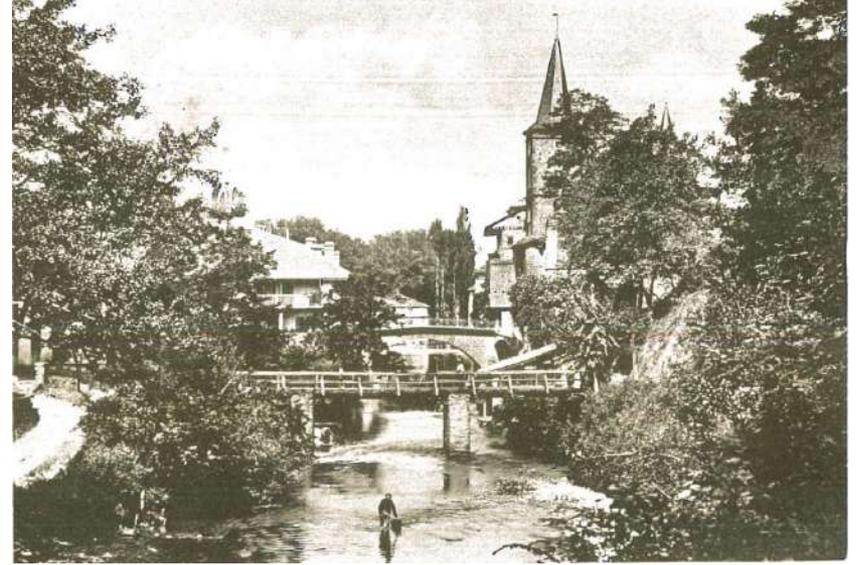


Une ville à la confluence des rivières

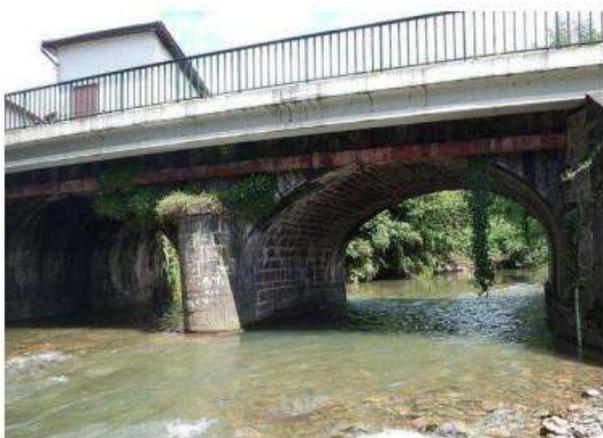
Les ponts et les quartiers de moulins



Le pont d'Eyheraberry, qui passe parfois pour remonter à l'époque antique, évitait le bourg au sud est. Un espace paysager de qualité



La passerelle et le pont Notre-Dame qui relie les deux quartiers de la ville ancienne, d'origine médiéval, surveillé par le château. CP Archives communales



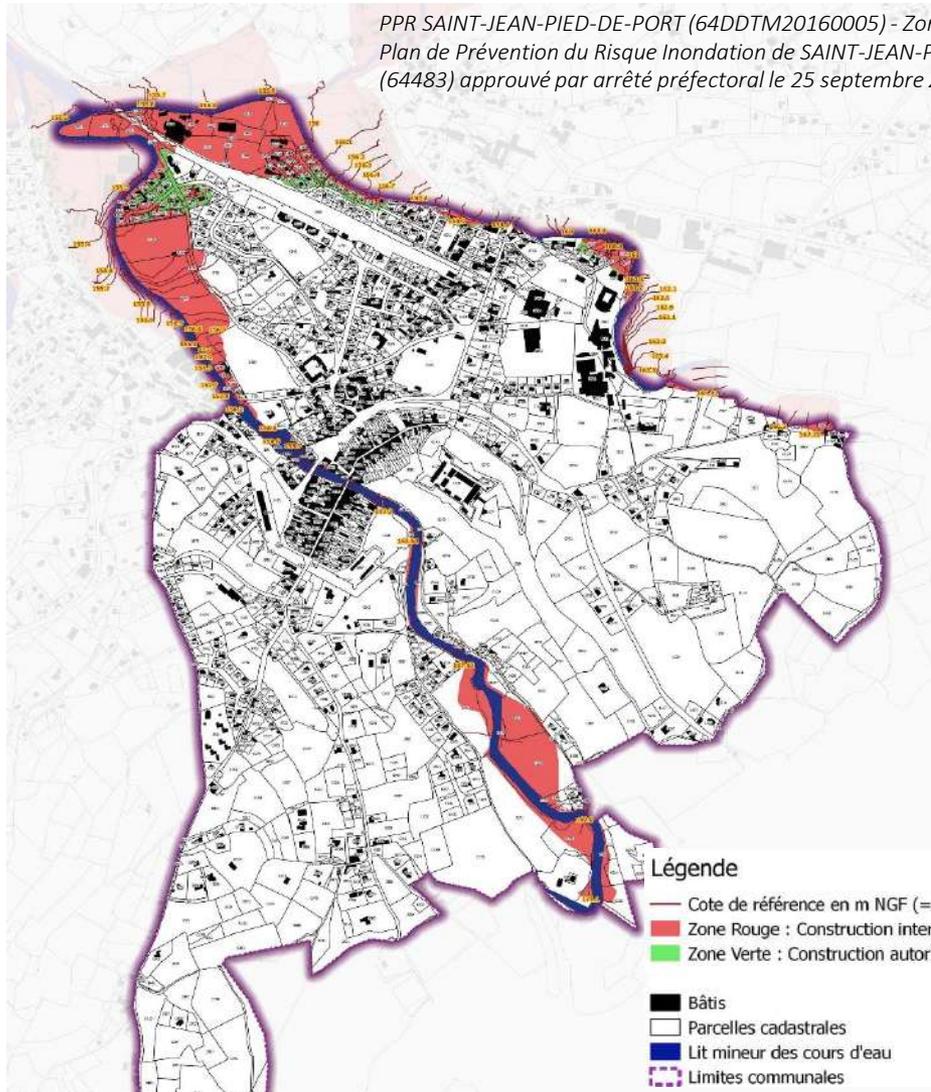
Pont de la RD933 à Saint-Jean-Pied-de-Port/Ispoure



Une ville à la confluence des rivières

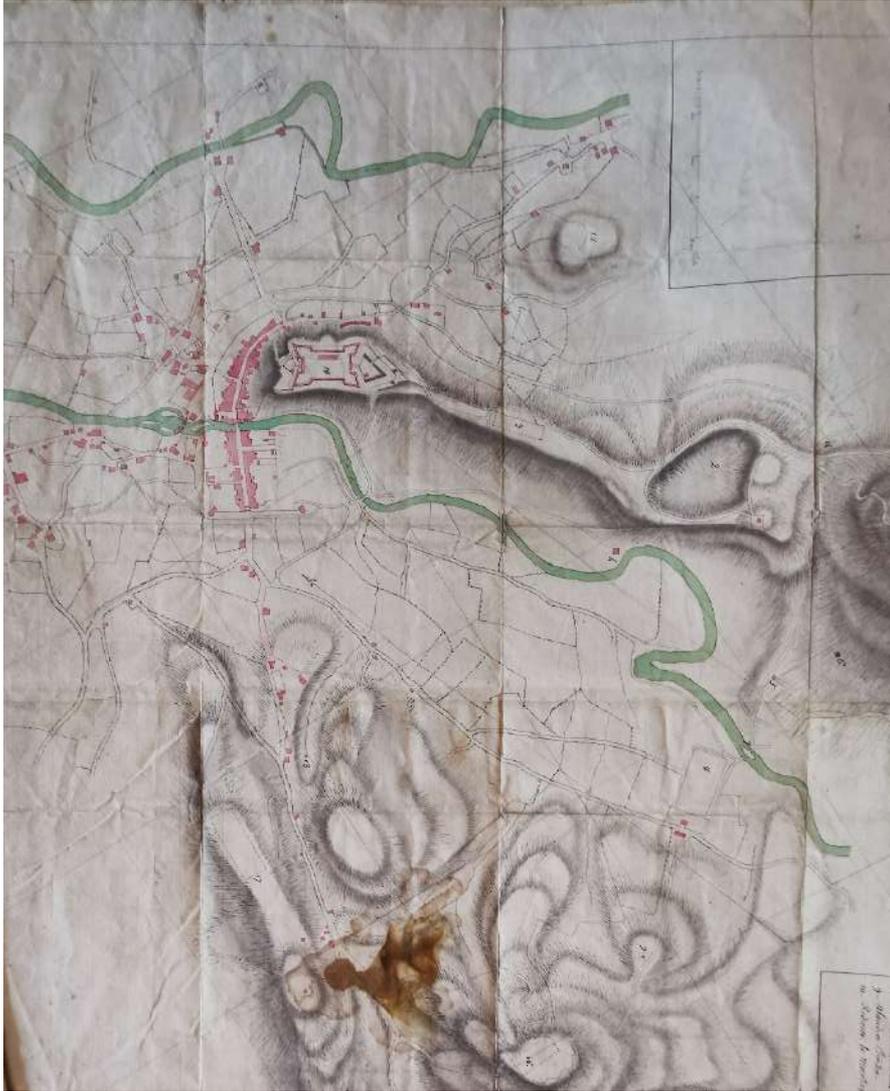
Un territoire soumis aux inondations

PPR SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (64DDTM20160005) - Zone réglementée du Plan de Prévention du Risque Inondation de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (64483) approuvé par arrêté préfectoral le 25 septembre 2019



La Nive de Béhérobie, crue de 2014

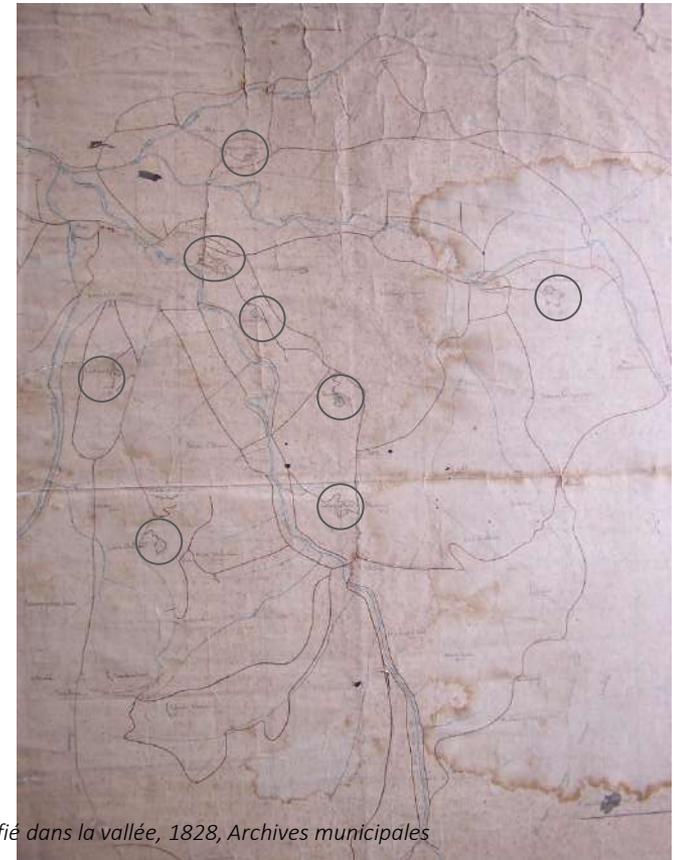
Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »



Carte des environs de St Jean Pied de Port servant à connaître le campement des troupes qui ouvrent actuellement cette place, 1793, Archives municipales

Le contrôle de la plaine par un système défensif : le château puis la citadelle et les redoutes

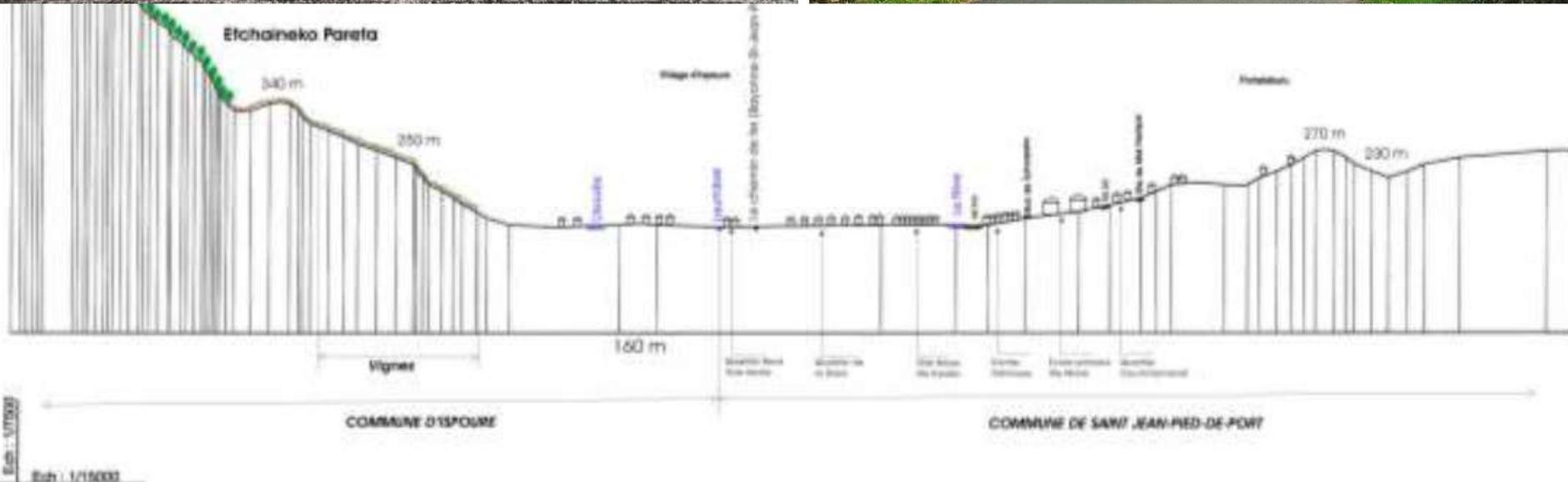
- Un éperon et un site défensif au dessus de la plaine, en témoignent les nombreux plans de fortifications du XVIIe au XIXe siècle.
- Premières mentions certaines du château en 1189 puis la citadelle
- Les redoutes et autres ouvrages en points relais dans la vallée



Plan du système fortifié dans la vallée, 1828, Archives municipales

Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »

Le château puis la citadelle sur l'éperon dominant la ville et la plaine

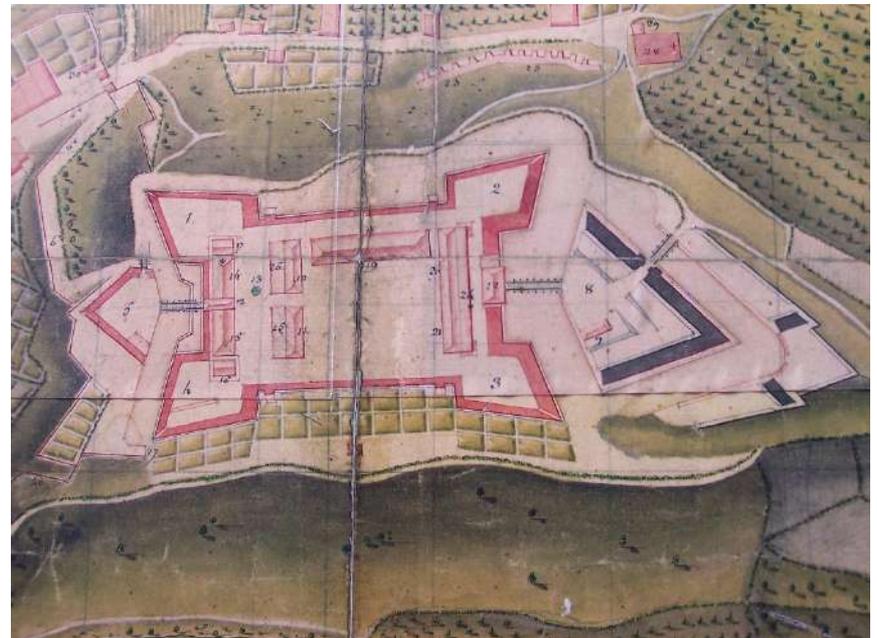


Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »

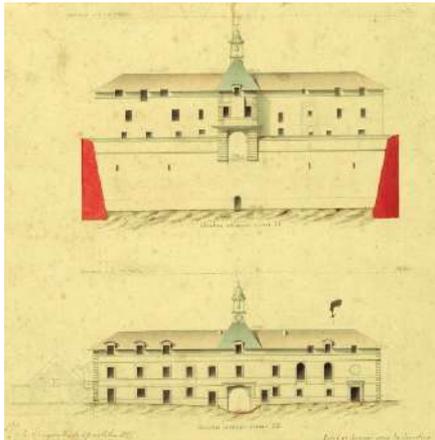
Le château puis la citadelle sur l'éperon dominant la ville et la plaine



Plan projet de fortifications avancées, non réalisé, Archives communales



Plan de la citadelle, années 1850, Archives communales



Plan de la caserne, atlas des bâtiments militaires, années 1850, Archives communales

Le château médiéval, connu par des comptes de travaux des 14èmes et 15ème siècles constituait à lui seul un quartier.

La citadelle est érigée au XVIIe siècle sur les fondations de l'ancien château fort des rois de Navarre. Conçue sur les plans d'Antoine de Ville, elle est terminée en 1680, elle est remaniée suivant les plans de Vauban : ajouts d'éléments défensifs ainsi que nouveaux remparts faubourg d'Espagne.

Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »

Un paysage ouvert à défendre mais de plus en plus urbanisé



*Place de saint Jean Pied de Port
Plan spécial de circonscription des zones de servitude de
Saint Jean Pied de Port, 1834, Archives communales*

Jusqu'aux guerres napoléoniennes, la place et la citadelle sont en activités.

Avec la Restauration bourbonnienne (fin août 1815) s'achève pour Saint Jean Pied de Port et le pays de Cize une période d'insécurité. Jusqu'en 1920 cependant, date de son déclassement, la citadelle est opérationnelle et abrite une garnison.

Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »

Les vues vers et depuis la citadelle



Des perceptions lointaines vers la Citadelle et le village qui dépassent les limites communales (Ispoure, Uhart-cize)

Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »

Une silhouette remarquable formée par le village au pied de l'éperon et la citadelle



Une Citadelle qui ne se perçoit plus dans le paysage

Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

Un développement en partie lié au pèlerinage



La porte Saint-Jacques bien inscrit au patrimoine mondial

Une implantation stratégique à l'origine de la ville :

- Après la destruction du château de Saint-Pierre de Cize par Richard Cœur de Lion en 1177 (castellum sancti petri), le roi de Navarre, Sanche le Fort, aurait fondé le nouveau château puis la ville neuve de Saint-Jean-Pied-de-Port.
- L'importance du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle est en partie responsable du développement de la ville, située sur la voie antique Dax-Pampelune. Mention de péages dès le XIIe
- Un chemin encore accompagné par des portions de paysage rural et agricole.

La voie du Puy-en-Velay

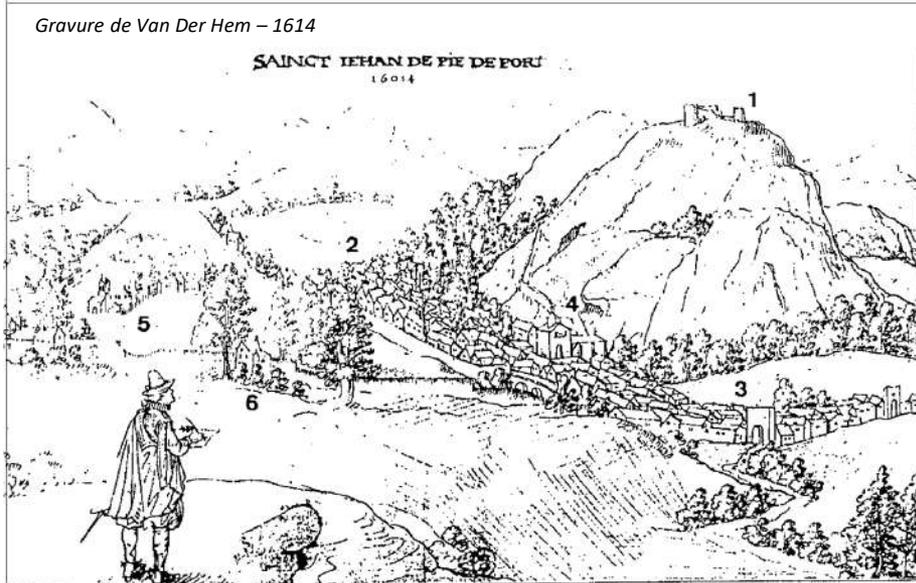


Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

Plusieurs noyaux à l'origine de la ville

Gravure de Van Der Hem – 1614

SAINCT Iehan de Pie de Port
1604



1 - château. 2 - ville haute. 3 - ville basse (quartier saint-Michel). 4 - église Sainte-Man'è. 5 - église Sainte-Eulalie et quartier d'Ugange. 6 - moulins du roi.

Plusieurs noyaux distingués

- Le bourg castral, constitué de deux entités
 - La ville haute, rive droite, semble –il existante dès les premières décennies du XIII^e.
 - La ville basse, quartier Saint-Michel
- Le quartier d'Ugange et l'église Sainte Eulalie,
- Le quartier des moulins
- Le château puis la citadelle sur l'éperon

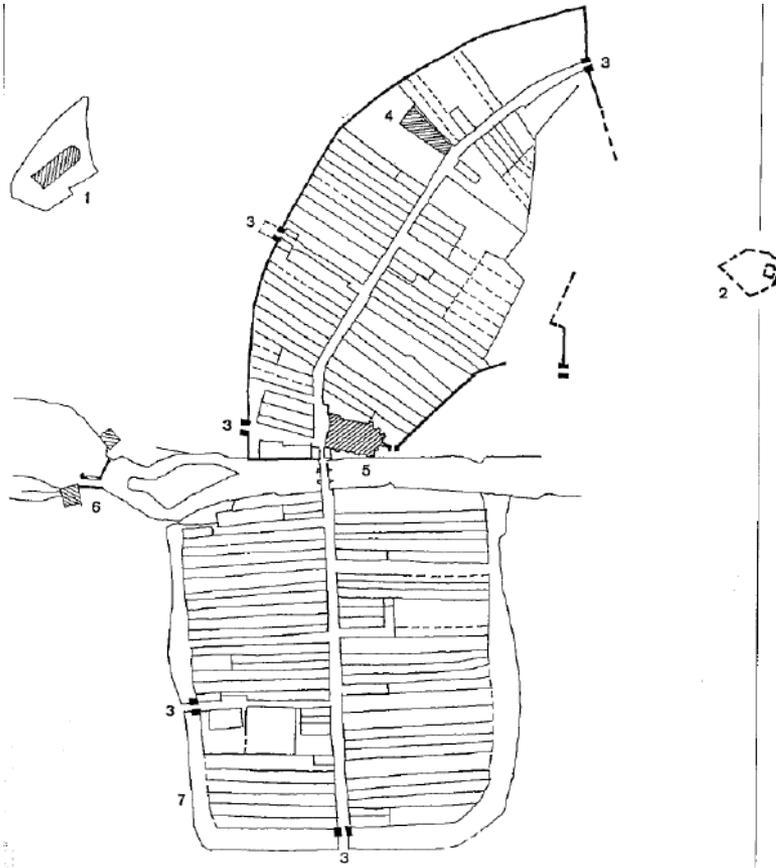


Plan de la ville et de la citadelle 1816, Archives communales

Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, « la ville dans ses murs »

Restitution partielle de la structure parcellaire de la ville médiévale d'après les plans du XVIII^e siècle, extrait de l'étude préliminaire au secteur sauvegardé, Gilles Seraphin et Hélène Sirieys, 2000.



1 - église Sainte-Eulalie. 2 - ancien château. 3 - portes de l'enceinte. 4 - prison des évêques. 5 - église Sainte-Marie. 6 - moulins. 7 - fossés de la ville basse

La ville haute est fondée dès les premières décennies du 13^{ème} siècle. Cependant, elle ne bénéficia qu'en 1294 d'une enceinte maçonnée reliée au château. 50 maisons environ sont au XVII^e, sont symétriquement réparties de part et d'autre de la rue de la citadelle, alias rue Saint-Pierre, qui en constituait l'axe.

La ville basse, est fondée plus tardivement (fin du 13^e siècle) dans la continuité de la ville haute, une enveloppe plus régulière : rectangle de 180m de largeur sur 200m de longueur, symétriquement établi de part et d'autre d'une rue principale unique de 6 à 8m de largeur, recoupée par deux ruelles transversales de 3 à 4m de largeur.



Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, « la ville dans ses murs »

Les enceintes et fossés, les portes de la ville, des ouvrages et espaces à valoriser



Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, « les vues et échappées »

Le rapport aux collines et aux maisons à l'arrière plan, une vue permise par la topographie, la régulation des gabarits.
La valeur des paysages urbains des rues

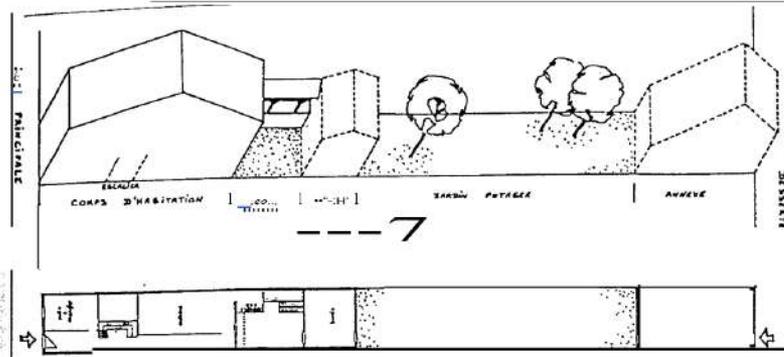


Vue depuis la rue Saint-Pierre, vers Uhart Cize et au-delà la montagne



Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, l'organisation du bâti



Organisation du bâti et du jardin sur une parcelle type (quartier Saint-Michel). La construction de l'annexe en fond de parcelle résulte d'une évolution récente ayant pour conséquence la fermeture du paysage urbain. Document ARIM



Les jardins derrière les murs de la ville haute, valeur d'espace libre, continuité...



L'arrière des maisons sur la Nive accompagnent l'église Sainte-Marie

La valeur de la trame parcellaire

Les jardins et cours

Les monuments

Les maisons et leur architecture du XVII^e au XIX^e siècle...

Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, du faubourg au nouveau quartier de la gare



Place de Saint Jean Pied de Port, cadastre napoléonien 1830, Archives communales

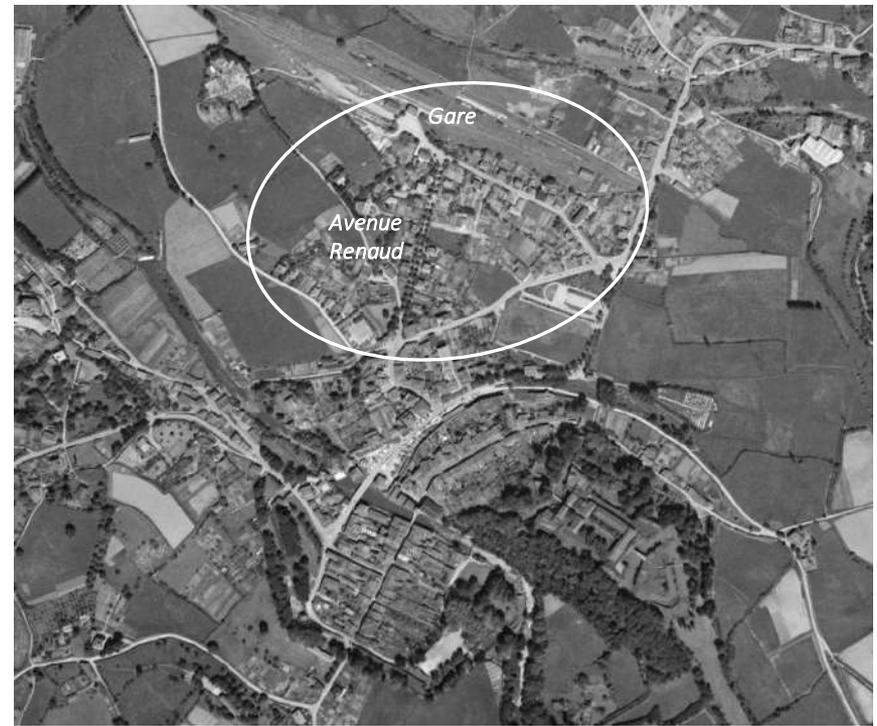


Vue du faubourg,, CP ancienne, Archives communales

Le quartier d'Ugange, au pied du château, sur les berges de la Nive, l'ancienne **église Sainte-Eulalie** est implantée depuis probablement le XIe siècle. Seule église paroissiale d'un petit quartier d'une douzaine de maisons au XVIIe siècle.

Important développement du faubourg au cours du XIXe : marché, mairie, hôpital ..

Urbanisation amplifiée par l'arrivée du chemin de fer, la gare et son quartier des villas des « Amériques » (basques revenus après avoir fait fortune aux Amériques)

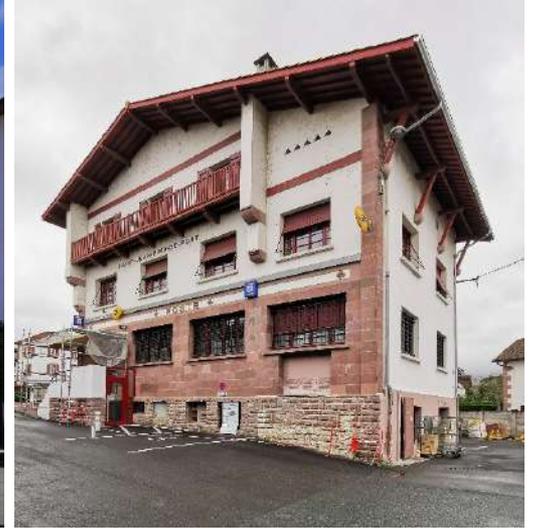


Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, un espace urbain composé, une architecture de bâtiments publics soignées



L'ancienne école et la poste



Vue du nouveau quartier dans la plaine, vers la gare, CP ancienne, Archives communales. L'avenue Renaud et les villas des « Amériques »



Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques

La valeur de la trame urbaine, le nouveau quartier de villas

L'architecture de la villa, clôture, cour et jardin ...



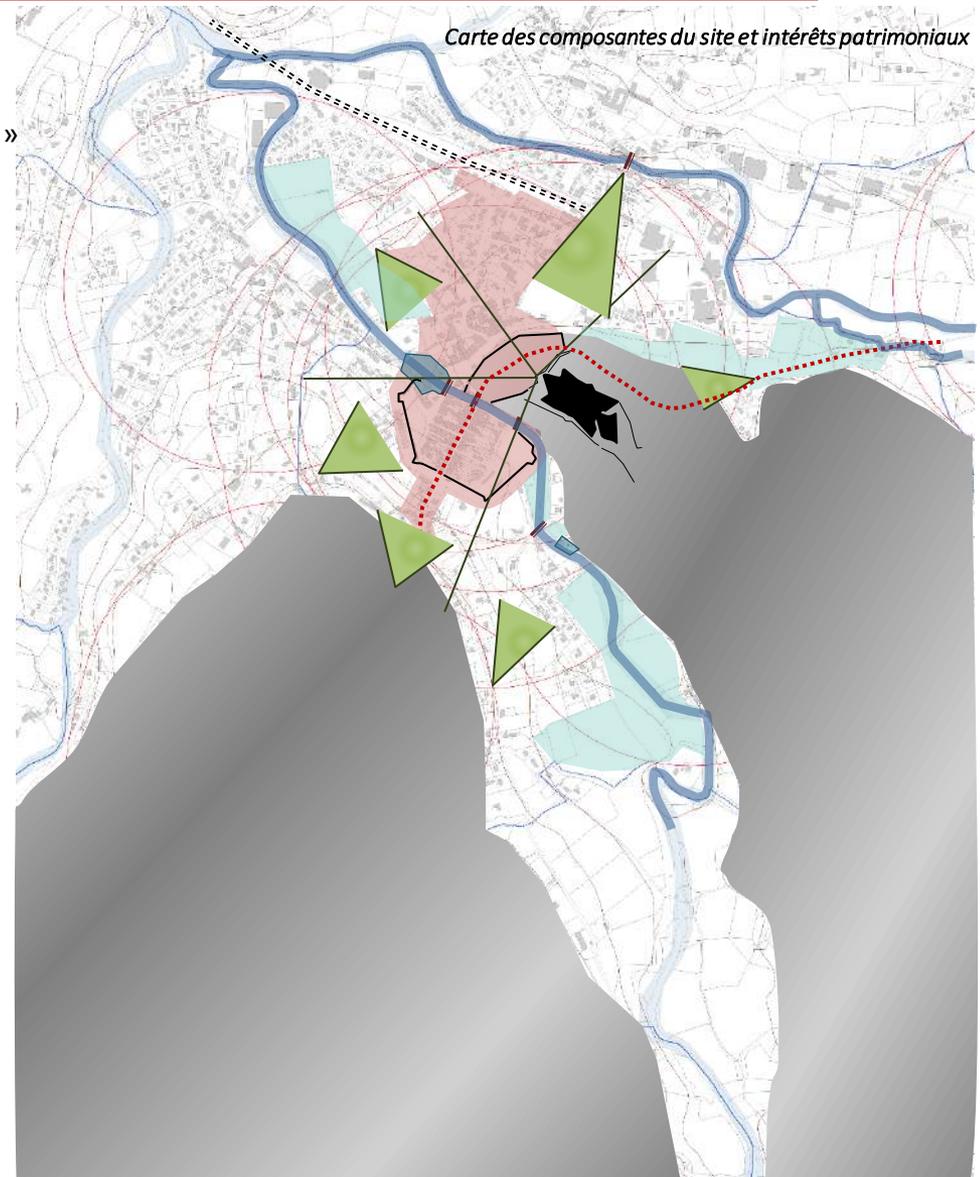
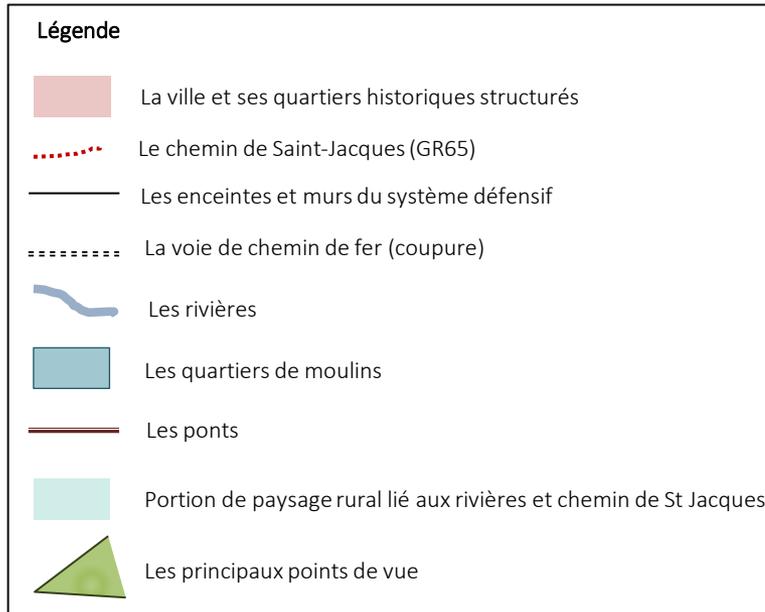
La villa composée avec sa clôture, sa cour jardinée..



Point de vigilance sur les ravalement, enduit texture et couleur....

Les composantes du site – Synthèse des intérêts et enjeux

Une ville à la confluence des rivières
Le contrôle du franchissement des Pyrénées, au pied des « ports »
Une ville neuve sur le chemin de Saint Jacques



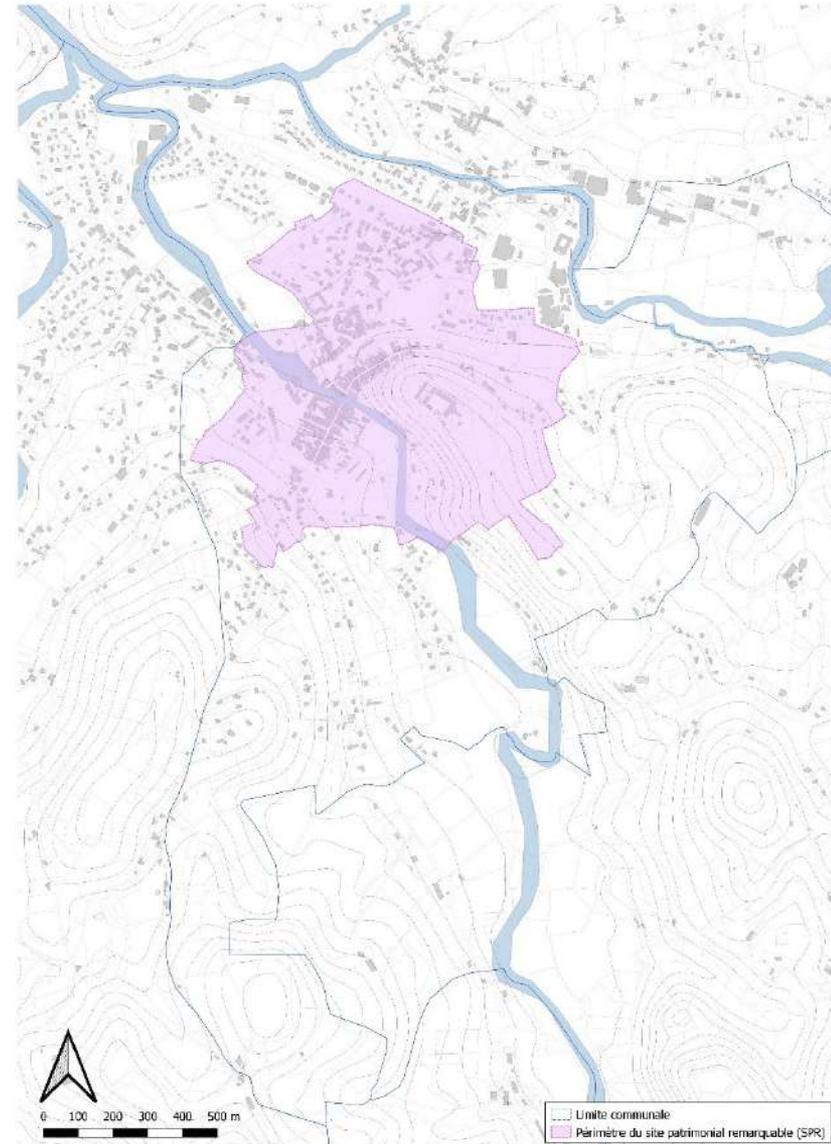
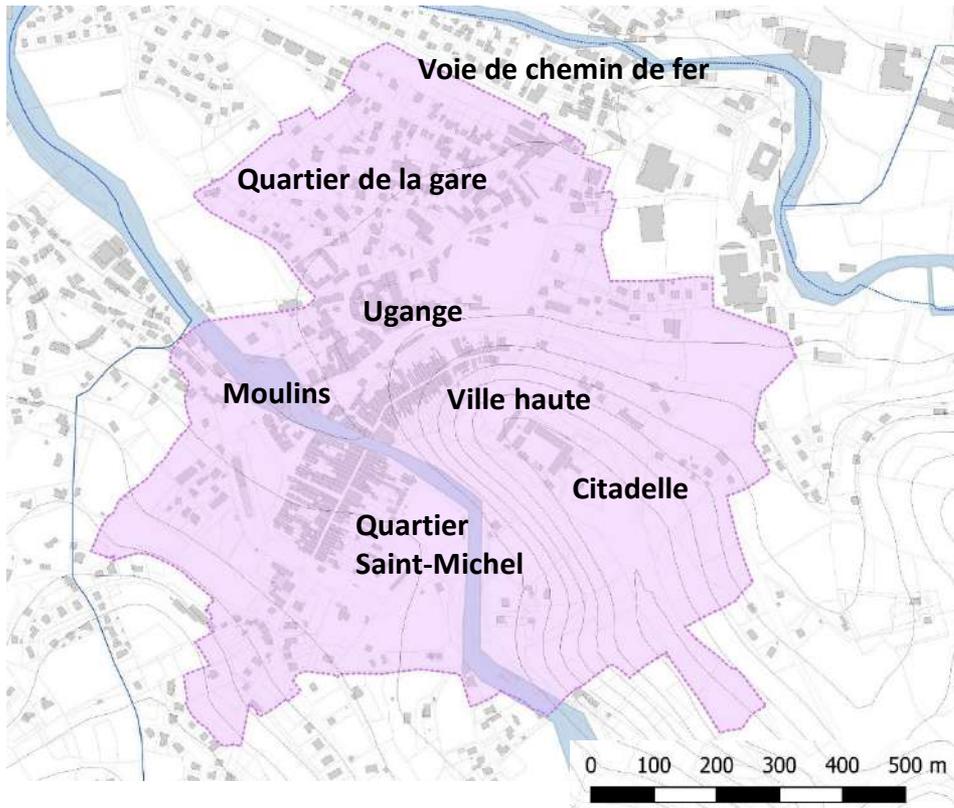
4. Les propositions de délimitation



Scénario de délimitation : SPR

Site patrimonial remarquable (SPR)- La ville dans son écrin rapproché

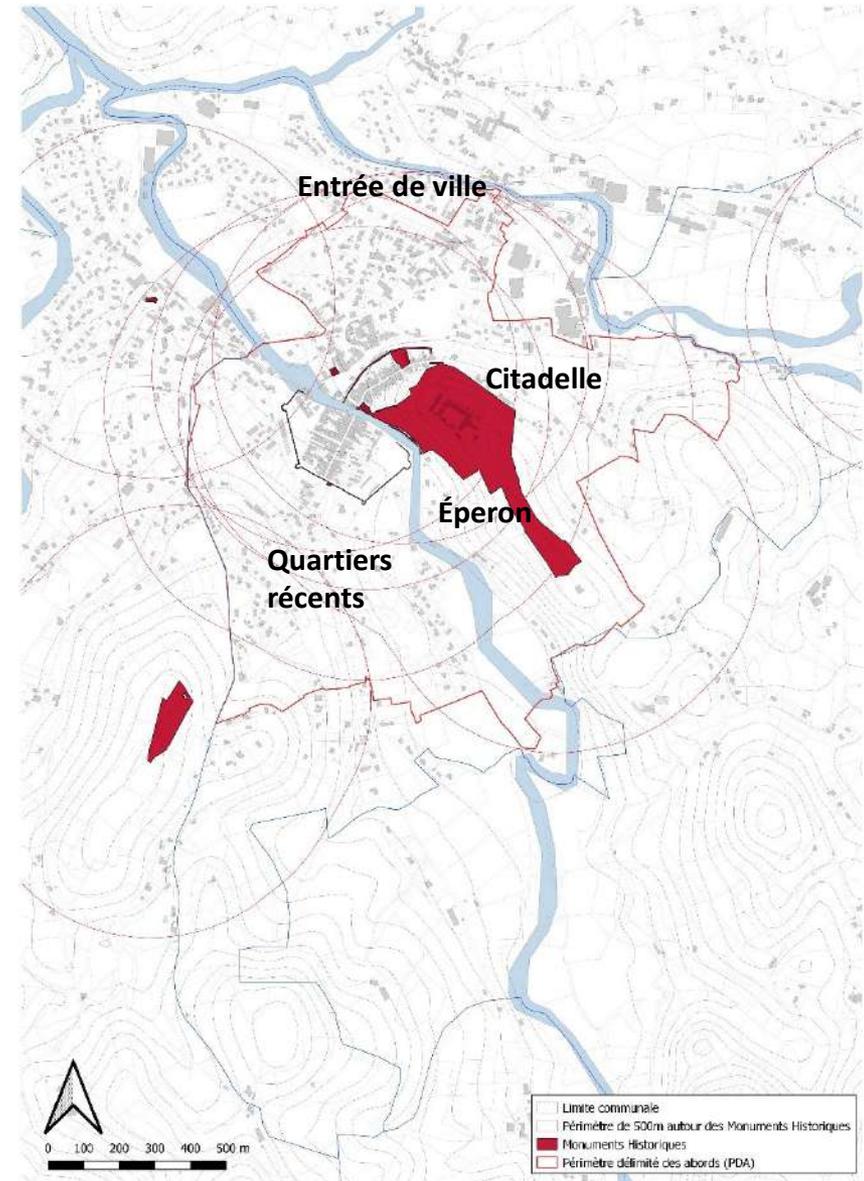
- Intégration des intérêts les plus forts , la ville et ses quartiers anciens, entrées de ville
- Une limite au nord sur la voie de chemin de fer
- Intégration de la citadelle et d'une partie de l'éperon



Scénario de délimitation : PDA

Périmètre délimités des abords (PDA)- L'écrin paysager

- Une délimitation qui prend en compte l'éperon et les vallons autour de la ville et de la citadelle
- Intégration des principaux points de vue
- Entrée de ville nord avec Ispoure
- Quartiers et constructions récentes au sud (vallon au pied de la citadelle)



Les délimitations proposées et les protections actuelles

Site patrimonial remarquable (SPR)- La ville dans son écrin rapproché

Périmètre délimités des abords (PDA)- L'écrin paysager

Intégration totale de la Zone tampon

Les surfaces

Abords MH sur la commune : 221,77 hectares

SPR : 76,35 hectares

PDA : 144,12 hectares.

